

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. COMMANDES

1.1 Acceptation et confirmation: Pour engager notre société, toute commande doit faire l'objet d'une confirmation par nos services. (*)

1.2 Modification et annulation: Sauf accord exprès de nos bureaux, toute commande ne peut être modifiée qu'au plus tard à 14.00, la veille de la livraison. Toute modification éventuelle doit être validée par nos services, faute de quoi elle sera portée en compte et facturée au client. Sauf stipulé autrement, les annulations éventuelles doivent être passées, et validées par nos bureaux, au plus tard 48 heures avant leur date de livraison. (*)

2. LIVRAISONS

2.1 Respect des délais : Nous prenons toutes nos dispositions pour respecter les délais de livraison. (*) Un retard éventuel dans la livraison ne peut en aucun cas donner lieu à l'annulation de la commande ou à la réclamation de dommages et intérêts.

2.2 Frais de livraison : une participation aux frais de transport des marchandises est demandée à l'acheteur. Les tarifs applicables sont repris dans les conditions spécifiques de vente. (*)

2.3 Enlèvement des marchandises : Les marchandises, enlevées aux frais de l'acheteur, sont transportées aux risques et périls de celui-ci. Le transporteur des marchandises doit se conformer aux normes d'hygiène HACCP en vigueur.

3. RECLAMATIONS ET RETOURS DES MARCHANDISES

3.1 Toute réclamation pour être recevable doit se faire à la réception de la marchandise. Tout refus de réceptionner la marchandise doit être communiqué et motivé par écrit dans les 12 heures suivant la livraison.

3.2 Les retours de marchandises doivent faire l'objet d'un accord exprès de nos bureaux. Les marchandises à retourner doivent être conservées et transportées suivant les normes HACCP en vigueur.

4. MATERIEL MIS A DISPOSITION DE L'ACHETEUR

Tout matériel livré avec la marchandise reste propriété du vendeur. En cas de dommage ou de disparition de matériel, celui-ci sera facturé au client. (*)

5. PAIEMENTS

5.1 Sauf stipulation contraire, les commandes sont payables au comptant, net et sans escompte, dès réception de la facture.

5.2 Les commandes de marchandises passées par des particuliers doivent faire l'objet d'un paiement au plus tard la veille du jour de leur livraison et suivant les modalités reprises dans les conditions spécifiques de vente (*).

5.3 Retard de paiement: Toute somme non payée à l'échéance porte, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt au tarif appliqué par la Banque Nationale de Belgique au moment de l'émission de la facture, pour les avances en compte-courant sur des effets publics, majorés de 2%.

En cas de non-paiement d'une facture à son échéance, le vendeur se réserve le droit d'augmenter son montant de 10%, non compris les frais judiciaires éventuels. Tout rappel de paiement occasionnera la facturation d'un montant forfaitaire de 30€ (htva) couvrant les frais administratifs en découlant.

Le vendeur se réserve également le droit de recourir à tous les moyens légaux aux fins de recouvrement des paiements dus.

5.4 Suspension des commandes: A défaut de paiement à l'échéance, le vendeur se réserve le droit de suspendre les commandes en cours, sans préavis ni indemnités et sous réserve de ses droits. Les marchandises resteront la propriété du vendeur jusqu'à l'acquittement intégral de la facture qui s'y rapporte, étant bien entendu que les risques de perte des marchandises restent quant à eux à charge de l'acheteur. Les acomptes payés pourront être conservés pour couvrir les pertes éventuelles à la revente.

6. LITIGES

En cas de contestation ou de litige portant sur l'application du présent contrat, les tribunaux de Bruxelles seront seuls compétents.

(*) Les modalités spécifiques liées aux commandes, aux paiements, aux montants de la tva applicable, à la livraison et à la mise à disposition de matériel au client sont disponibles sur le site www.fonteynethekitchen.be.

CONDITIONS SPECIFIQUES DE VENTE

a. COMMANDES

a.1 Cocktails et buffets : Nonobstant l'application de l'article 1.1 et 1.2 des conditions générales de vente, les commandes personnalisées ainsi que les commandes de cocktails, buffets et Walking dinner doivent être passées au plus tard 48 heures avant leur livraison.

a.2 Modification de la commande par le vendeur: Nous mettons tout en œuvre pour livrer au client l'ensemble des produits commandés. Nous nous réservons cependant le droit de modifier la composition des commandes en fonction des aléas liés aux approvisionnements de marchandises.

a.3 Reprise ou échange de la commande: Par mesure d'hygiène, la marchandise ne peut être reprise ou échangée. Nos diététiciens se tiennent à la disposition des clients pour répondre à tout renseignement concernant la présence d'allergènes dans les marchandises commandées.

b. LIVRAISONS

b.1. Délais: Nonobstant l'application du point 3.1 des conditions générales de vente, nos livraisons en camionnette réfrigérée se font entre 10.30 et 12.00. Nous ne pouvons malheureusement fixer une heure plus précise de passage.

b.2 Participation aux frais de livraison : Sur Bruxelles et ses 19 communes , une participation aux frais de livraison de 10€ htva sera facturée pour les commandes d'un montant supérieur à 100€ htva. Pour les commandes inférieures à 100€ htva, une participation aux frais de 15€ htva sera facturée au client. Les livraisons de marchandises effectuées en dehors du territoire ci-dessus mentionné, s'élèvent à 0.5€ (htva)/km roulé. Une participation aux frais de reprise de marchandises est également portée en compte aux mêmes conditions que les frais de livraison.

c. MODALITES DE PAIEMENT

c.1 Les sociétés : Les marchandises et services facturés aux sociétés sont exigibles, dès l'émission de la facture ; Le montant à valoir doit être versé sur le compte bancaire BE89 7370 2360 4385;

c.2 Les particuliers : Les commandes passées par les particuliers sont payées aux magasins, ou au téléphone par carte de crédit le jour de la commande, ou au plus tard à l'enlèvement au magasin. Les commandes faisant l'objet d'une livraison aux particuliers peuvent être réglées par virement. La preuve de paiement de la totalité du montant doit être adressée à nos services le jour précédent la livraison.

c.3 Acompte : Nonobstant l'application de l'article 5.2 des conditions générales de vente, un acompte de 60% du montant total des commandes pourra être demandé et est exigible au plus tard 7 jours avant la livraison, suivant les modalités de paiement reprises ci-dessus.

d. TAUX DE TVA APPLICABLE

Suivant le code sur la TVA applicable en Belgique (consultable sur le site <http://finances.belgium.be>), le taux de TVA applicable pour les biens consommables et les boissons non alcoolisées s'élève à 6%.

Pour les services (livraison et autres) et les boissons alcoolisées, le taux de TVA en vigueur s'élève à 21%.

e. MATERIEL MIS A DISPOSITION DE L'ACHETEUR

Sauf pour les commandes passées en direct sur notre site internet, les marchandises peuvent toujours être livrées au choix de l'acheteur sur plat jetable ou non jetable.

Nonobstant l'application de l'article 4 des conditions générales, nous nous réservons le droit de réclamer une caution pour le matériel non jetable prêté par nos soins.

Le matériel faisant l'objet d'une reprise par nos soins n'est pas cautionné mais doit être, sauf stipulation contraire, disponible pour enlèvement le lendemain de la livraison.